



Amiens, le 17 novembre 2020

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur Académique des Services  
de l'Éducation Nationale de la Somme  
14 Bd d'Alsace Lorraine

80000 AMIENS

Objet : demande de suspension des dispositifs de formation continue

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Au vu du contexte actuel tant sanitaire que sécuritaire, anxiogène pour les personnels, vous conviendrez que les enseignant-es ont besoin, plus que jamais, de stabilité et sérénité pour exercer leur métier.

A contrario, leur imposer des formations qu'ils et elles n'ont pas choisies ( que ce soit le mercredi matin ou après-midi, ou le soir après la classe, alors qu'ils et elles ont éventuellement de la route à faire pour rentrer, des enfants à aller chercher, une vie après la classe en somme ! ) et en les prévenant très tard des dates choisies, ne leur permettant pas de s'organiser, n'est pas, loin s'en faut, gage de sérénité ! Rester 6H devant son ordinateur, personnel faut-il le rappeler, n'est pas non plus acceptable humainement parlant.

De plus, mobiliser les personnels brigades ou ZIL en ce moment sur de telles missions alors qu'ici ou là directeurs et directrices doivent se débrouiller sans remplaçant-es pour gérer des cas de COVID dans leur école, est purement et simplement inacceptable !

Enfin, la charge de travail demandée aux formatrices et formateurs, que ce soient les CPC ou les PEMF, est insupportable et crée une grande souffrance et un épuisement professionnel parmi ces personnels, à qui il est demandé de reconstruire en distanciel toutes leurs interventions prévues en présentiel, et une fois encore, avec leur matériel informatique personnel.

Aussi, Monsieur l'Inspecteur d'académie, nous, représentant-e-s des organisations syndicales suivantes : SNUipp-FSU , SE-UNSA, SNUDI-FO, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, vous **demandons solennellement**, comme nous l'avions déjà fait lors de l'audience du 15/10/2020 et comme cela s'est déjà fait dans d'autres départements, **de bien vouloir suspendre la formation continue en ce contexte sanitaire dégradé**, les personnels ayant d'autres urgences à gérer en ce moment !

L'École est un pilier fondamental de la République et de ses valeurs, et le premier confinement l'a bien montré : les personnels ont été exemplaires pour assumer leurs missions dans le contexte de fonctionnement fortement dégradé de l'école, en présence ou à distance. Soyez aujourd'hui, Monsieur l'Inspecteur d'académie, à la hauteur de ce que les enseignants demandent et attendent : permettre aux personnels de reprendre leur souffle et d'exercer dans les conditions les plus sereines possibles. Ils et elles vous en sauront gré.

Sachant pouvoir compter sur votre soutien à une profession éprouvée et épuisée, veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre attachement aux valeurs du service public d'Éducation Nationale et aux droits de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU,  
La co-secrétaire départementale  
Haydée LEBLANC

Pour le SE-Unsa,  
Le secrétaire départemental  
Maxime PARUCH

Pour le SNUDI-FO,  
Le secrétaire départemental  
Stéphane BREFORT

Pour la CGT Educ'action,  
la co-secrétaire départementale  
Carole Prompsy

Pour le SGEN- CFDT Picardie,

La Co-Secrétaire Générale

Florine Personne